



Vaularon, Yvette, Frileuse
2 av du Soleil Levant
91440 Bures sur Yvette

Compte-rendu de la rencontre avec des membres du SYB.

Participants	SYB: - Monsieur Jean Havel, Conseiller municipal de Gif-sur-Yvette délégué aux transports, Vice-président du SYB, chargé de la valorisation des rigoles, - Monsieur Adrien Magnier, Chargé des travaux et animations pédagogiques, VYF : - Danielle Courteau Michel Bignard, Danielle Farret, Pierre Farret.	Lieu SYB 1 Rue Jean Rostand 91893 ORSAY Cedex
Excusés :	André Loi, Antoine Sotty.	

Objectif de cette rencontre : Connaître les membres du SYB et leurs travaux et présenter l'association VYF.

Rencontre

Un rappel est fait par Monsieur Magnier :

Le Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre (SYB), établissement public de coopération intercommunale créé par arrêté du Préfet de la Seine et Oise le 19 mars 1970, transformé en syndicat mixte en 2004 du fait de l'adhésion de la Caps, est le fruit de l'évolution démocratique de l'histoire. Il devient ainsi, en effet, le cadre juridique décentralisé interdépartemental nécessaire à une bonne gestion et administration locales des étangs et rigoles du Plateau de Saclay, en prenant la suite du ministère de la Défense, héritier en 1953 du Domaine privé de l'État, lui-même successeur du Domaine Royal !

Les membres administratifs qui composent l'Équipe opérationnelle sont : Fabien Ozanne Directeur technique, Adrien Magnier Chargé des travaux et animations pédagogiques, Marie-Pierre Debennerot, Suivi administratif.

Le nombre d'employés est de trois.

Le Bureau

Le Bureau est chargé de la gestion au quotidien du SYB. Il est composé d'élus ayant une délégation thématique liée aux activités du syndicat, le président est Monsieur Francisque Vigouroux, Maire d'Igny. Les membres sont issus des communes liées à l'Yvette et à la Bièvre. Un « Bureau élargi » permet d'accueillir les communes n'ayant pas de représentants au bureau et de participer à la gestion.

Les missions

Le SYB a des missions qui lui ont été dévolues, certaines du fait de l'histoire, d'autres par les évolutions récentes. Ces missions assignées ou souhaitées sont les suivantes :

→ **La restauration de l'ensemble des rigoles et étangs du Plateau de Saclay**, de leurs abords et des ouvrages réalisés ou à venir, avec en toile de fond la remise en service du système d'alimentation des jeux d'eau du Domaine de Versailles et son classement au Patrimoine mondial, de l'Unesco.

→ **La préservation des milieux humides et aquatiques dans le cadre de la biodiversité faunistique et floristique** : étangs, mares, rigoles, zones humides entre habitats et champs.

→ **L'entretien raisonné et la gestion hydraulique du système des rigoles** ainsi que l'instruction des permis de construire au titre de l'hydraulique et avis sur les PLU: maintien d'une agriculture de qualité et gestion de première intention d'inondations, notamment les vallées.

→ **Le suivi et la gestion de la qualité des eaux sur le plateau**, afin d'atteindre sur l'ensemble du réseau la qualité 1B.

→ **La mise en valeur du patrimoine et des circulations douces sur le plateau**, encore jalonnées par les bornes royales, ce qui constitue le corollaire naturel des missions de première intention.

Les rigoles

Les propriétaires des rigoles : références SYB

Sur l'ensemble du périmètre du Plateau de Saclay, les rigoles sont formées sur près de 45 km :

SYB : 31 km

Ministère de la Défense : 11.8 km (totalement laissés à l'abandon)

Ministère de la Culture : 2.8 km

État (service des Domaines) : 830 m

CEA : 900 m

Sur la Commune de Châteaufort : 1.8 km, la commune est propriétaire , mais le SYB en est le gestionnaire hydraulique et d'entretien.

Commune de Toussus-le-Noble : 900 m

Le SYB est le propriétaire et le gestionnaire de la rigole des Granges sur la commune de Saclay.

Rôle des rigoles

Depuis plus de 3 siècles, les rigoles du Plateau de Saclay façonnent et préservent le territoire exceptionnel du Plateau de Saclay.

La collecte des eaux pluviales

« Les eaux pluviales et de ruissellement doivent être gérées de manière à permettre le drainage des 6.000 ha de terres, parmi les plus fertiles de France. La maîtrise des eaux de pluie et leurs liaisons vers les étangs permettent également de protéger les vallées de l'Yvette et de la Bièvre en écrêtant les ruissellements. Les 6 rigoles du territoire doivent être entretenues régulièrement et des travaux importants doivent être réalisés pour assurer l'écoulement hydraulique sur tout le linéaire. Rigoles de Saint-Aubin, Châteaufort, Corbeville, des Granges, Favreuse et Guyancourt. (30 kms environ)

Le stockage et la régulation des eaux

Les étangs situés sur le Plateau assurent la fonction de stockage et de reflux en cas de fortes pluies. Étangs de Villiers, d'Orsigny, du Trou Salé (aujourd'hui asséché), du Pré-clos, étangs de Saclay.

L'état des étangs tend à s'améliorer.

La mise en valeur du patrimoine végétal et bâti

La rénovation et l'entretien des abords des rigoles avec chemins de randonnées, chemins (ou voies) cyclables permet de structurer les liaisons douces sur le territoire. Pour les habitants et les salariés du « Cluster », c'est la manière privilégiée de découvrir l'histoire du Plateau et son identité paysagère, agricole.

Le transport des eaux (aujourd'hui non opérationnel)

Afin d'assurer l'approvisionnement du domaine du château de Versailles, plusieurs ouvrages ont été réalisés au XVIIIe siècle. L'aqueduc des Mineurs, la ligne des Puits, l'aqueduc de Saclay, les arcades de Buc, l'aqueduc de Gonards ».

Discussion :

- dans le cadre de la loi Notre, ce sera la CPS qui aura compétence GEMAPI hydraulique en 2018.
 - Des ententes ont été faites avec le SIAHVY, le SIAVB ainsi que des accords ponctuels de coopérations avec le PNR.
 - Quelques rencontres ont lieux avec le SMAGER. Cependant nous avons davantage d'interaction avec le PNR de Chevreuse, acteur important pour les milieux naturels.
 - Actuellement ces rigoles nécessitent entretiens et contrôles. Ce sont en droit français des cours d'eau dont la gestion quantitative et qualitative est identique aux rivières et rus. Elles obéissent aux recommandations du SDAGE Seine Normandie, du SAGE Orge/Yvette et du SAGE de la Bièvre.
- Étant à cheval sur les deux vallées et le SYB ayant davantage de rigoles sur le bassin versant de la Bièvre il a été décidé qu'il suivra le SAGE de la Bièvre. Mais SYB est aussi concerné par celui Orge/Yvette. (Généralement les fiches actions sont proches).
- Les risques reconnus sur le Plateau sont : le ruissellement agricole et la nécessité de mise en place de l'information et d'alerte lors d'événements.

A ce jour, les rigoles sont surveillées régulièrement lorsqu'elles peuvent être un danger pour une vallée. A chaque restauration de rigoles, des systèmes de suivi de crue sont installés. L'entente entre les syndicats de rivières devraient permettre une meilleure communication et coordination lors d'événements pluvieux importants.

- Un faucardage annuel est planifié, et un fauchage sélectif est opérationnel toute l'année afin de promouvoir une plus large palette floristique.
- Les rigoles de Favreuse et des Granges sont à la charge et technique et financière du SYB et ont été restaurées en 2007.
- La rigole de Corbeville devait être la première mise en chantier en 2016, beaucoup de retards sont liés à la mise en place des structures porteuses : OIN, CPS et d'autre part à la législation qui se renforce (Loi Notre et compétence GEMAPI).
- Un bureau d'Étude, selon un appel d'offre, aura pour mission de contrôler la qualité des Eaux des rigoles qui n'est pas conforme actuellement mais s'améliore : plantation de bandes enherbées de 5m le long de rigoles, des plantes absorbantes (massettes) sont plantées pendant 6 mois puis retirées. Difficultés liées aux drainages des champs qui aboutissent dans les rigoles. Mais les discussions avec les Paysans progressent
- Sont prévus pour informer les habitants, des panneaux d'informations,
- Sont évoquées les difficultés de réimplanter les haies autour des parcelles agricoles afin de préserver la conservation hydraulique en période d'étiage. Notamment la largeur des engins agricoles n'y incite pas, de plus leur lourdeur écrase la terre et la rend plus imperméable.
- Qui gèrera le Bassin du Club de 10 000 m³ où se font les envois d'eau des constructions de Moulon sud? Cela dépendra des compétences redistribuées par la Communauté d'Agglomération Paris Saclay. 2018 devrait être déterminante.
- Aspect social : Dans le cadre de l'aide aux personnes en difficulté, 12 personnes travaillent sur le réseau, encadrées par 2 chefs de chantier. Ils demeurent à la ferme des Granges, apprennent le métier avec possibilité de trouver un emploi en fin de parcours ou selon les besoins locaux.

Programme de restauration des rigoles . selon le SYB

Restauration écologique des rigoles et remise en service de la continuité hydraulique :

Effectif :

Été 2017 : Rigole de St Aubin

2017 : Gestion hydraulique des parcelles militaire (800ml rigole des granges et 700ml rigole de Favreuse.)

Programmation :

Rigole de Corbeville (amont et aval / RN 118)

Étang du Pré-Clos

Rigole de Favreuse (amont et aval / RN 118)

Étang d'Orsigny

Rigole de Guyancourt

Rigole des Granges (amont / A87)

Remise en service du système d'alimentation des jeux d'eaux du château de Versailles :

Aqueduc des Mineurs

Aqueduc de Saclay

Lignes des Puits

Réaménagement de l'étang Vieux de Saclay

Conclusion VYF remercie pour leur accueil et leur dialogue Messieurs Havel et Magnier et souhaite rester en relation informative avec le SYB.